



# communiqué

No:  
No.: 53

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: 1ER AVRIL 1982

## EXPULSION D'UN REPRÉSENTANT COMMERCIAL DE L'AMBASSADE DE L'URSS

---

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Mark MacGuigan, a annoncé aujourd'hui qu'on a demandé à l'Ambassade de l'URSS de retirer du Canada M. Mikhail N. Abramov. M. Abramov est un agent du Bureau commercial de l'URSS à Ottawa.

Le Service de sécurité de la GRC, sous la direction de l'honorable Robert Kaplan, Solliciteur général, avec l'aide d'un homme d'affaires canadien, a réussi à contrecarrer les projets de M. Abramov en vue de se procurer certaines formes de notre technologie de pointe. Après un examen minutieux des faits, qui comprenaient des offres d'importantes sommes d'argent pour acheter et exporter illégalement de la fibre optique et d'autres produits de technologie de pointe à usage restreint, le gouvernement canadien a conclu, qu'étant donné la preuve que M. Abramov s'était adonné à des activités incompatibles avec son statut, il devrait quitter le Canada dans les dix jours qui suivent.

On a fait remarquer à l'Ambassade qu'il s'agissait du troisième incident du genre au cours des quatre dernières années. Ces incidents ne font que mettre en question la sincérité des représentants du gouvernement soviétique lorsqu'ils répètent dans leurs déclarations qu'ils veulent améliorer leurs relations avec le Canada, nouer des relations de travail qui soient mutuellement avantageuses et profitables. De telles activités ne seront pas tolérées par le gouvernement canadien et leurs conséquences sont entièrement la responsabilité du gouvernement soviétique.